

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'OCEAN INDIEN : RIVALITES REGIONALES ET COOPERATION INTERNATIONALE

SOMMAIRE

Introduction

I. Un espace disputé entre grandes puissances : état des lieux des forces en présence

- a. Les États-Unis
- b. La France
- c. La Chine
- d. L'Inde

II. Des fragilités géostratégiques

III. La France, puissance d'équilibre et de coopération dans l'Océan Indien

- a. Zone Nord de l'océan Indien : Djibouti et Abu Dhabi, la sécurisation au nom de l'Europe
- b. Zone sud de l'océan Indien, le ciment de la francophonie

Conclusion

Nommé comme tel par Ptolémée et Plin le Jeune, l'océan Indien couvre 68 millions de km². A ce titre, il est le troisième des océans par son étendue : trente pays côtiers accueillent un tiers de la population mondiale¹. Comme toutes les mers et les océans, il constitue un réservoir de richesses de toutes sortes, halieutiques, minérales, énergétiques (il y aurait ainsi des réserves d'hydrocarbures dans le canal de Mozambique), avec des possibilités de contestation ou de pillage qui génèrent des tensions. Mais aussi et surtout, il permet le transport d'autres richesses du lieu de production au lieu d'utilisation et c'est là aujourd'hui un point-clef : véritable carrefour qui relie trois continents : Asie, Afrique et Océanie. A la jonction entre Méditerranée et Atlantique Sud, Antarctique et Pacifique². Au Nord de l'océan Indien se joue la question du contrôle du transit de pétrole du Moyen Orient vers Europe et Asie. Si la cohérence stratégique de cet ensemble a été contestée³, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Mais Pascal Boniface a raison d'attirer notre attention sur l'hétérogénéité de cet espace : « D'un ensemble disparate constitué d'États indépendants, de territoires liés à des puissances extérieures, de pays d'un niveau économique inégal, mais marqué par le brassage et la cohabitation, il est un haut lieu de différences⁴ ». Cette hétérogénéité se retrouve au sein de la Commission de l'océan Indien (COI) qui rassemble Maurice, Madagascar, les Comores, les Seychelles et la France ainsi que dans l'*Indian Ocean Rim Association* (IORA) dont les membres fondateurs (1997) étaient l'Australie, l'Inde, le Kenya, Maurice, Oman, Singapour, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, Madagascar, la Malaisie, le Mozambique, Sri Lanka, la Tanzanie et le Yémen, association à laquelle la France a adhéré en décembre 2020.

1 – UN ESPACE DISPUTE ENTRE GRANDES PUISSANCES

Ces deux instances sont des marqueurs de la volonté des États riverains de reprendre possession de cet espace dont ils étaient en quelque sorte dépossédés. Ainsi *Le monde diplomatique* soulignait-il en 2008 l'absence de front commun des États : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/oceanindien>. Il semblerait que la dynamique lancée dans sa moitié Sud-Ouest permette le développement d'une vraie stratégie régionale, sans doute dans la mesure où les enjeux géostratégiques y sont moindres que dans les zones Est (débouché sur le pacifique) et Nord (débouché sur la mer Rouge). L'Inde cependant s'y intéresse depuis quelques années.

Alfred Thayer Mahan, officier de la marine américaine au XIX^e siècle s'exprimait en ces mots : « La puissance qui dominera l'océan Indien contrôlera l'Asie et l'avenir du monde se jouera dans ses eaux⁵ ». Cette affirmation est encore plus juste aujourd'hui, car cet espace dispose de réserves stratégiques importantes (hydrocarbures, uranium, diamants), mais aussi constitue un lieu de transit maritime important (avec en particulier l'axe Shangai-Rotterdam), qui inclut bien sûr de la contrebande et de la criminalité organisée (trafic de drogue), et constitue une zone à risques : lieu stratégique, sans doute l'un des endroits les plus explosifs de la planète, le détroit d'Ormuz voit passer, en 2018, 21% de la consommation mondiale de pétrole (21 millions de barils/jour). « Du détroit d'Ormuz à celui de Malacca, 70% des hydrocarbures du Moyen Orient afflueraient vers l'Asie par les routes maritimes⁶ ». Mais il y a aussi le golfe d'Aden, le détroit de Malacca, passage entre océan Pacifique et océan Indien où 30% du commerce mondial transite, le détroit de la Sonde ou celui de Lombok.

Le danger de la piraterie, au large de la Somalie, a donné naissance à la mission Atalante, initiée par la France et mise en œuvre par l'Union européenne. Le Japon lui-même a pu établir une base pour ses forces armées à Djibouti,

¹ <https://www.diploweb.com/L-ocean-Indien-nouveau-centre-du-monde.html>, par Thomas MARRIER D'UNIENVILLE, le 3 février 2019. Consulté le 10/03/2023.

² Gal Pierre-Joseph Givre, « Le contrôle de l'espace terrestre demeure l'expression concrète de la puissance des Etats » in *Conflits* n°44, mars-avril 2023, p. 44.

³ Jean-Loup Samaan, « Le nouvel océan indien et ses dynamiques stratégiques », in *Les Détroits de l'Océan indien, Etudes marines* n°19, Paris, CESM, mai 2021., p. 83

⁴ Pascal Boniface, *Atlas des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 2022.

⁵ Thomas Marrier d'Unienville, art. cit.

⁶ Anthony Chamboredon, « Une étude pluridisciplinaire pour un enjeu stratégique », in *Les Détroits de l'Océan indien, Etudes marines* n°19, Paris, CESM, mai 2021., p. 21.

qui lui permet d'apporter sa pierre à l'édifice de la lutte contre la piraterie (2010). De même la menace iranienne plane sur le détroit d'Ormuz (où veille l'opération AGENOR, volet militaire de l'initiative européenne EMASOH) et celui de Bab el Mandeb, verrou de la Mer rouge.

Enfin les enjeux liés à la pêche ne doivent pas être sous-estimés par les États riverains, car les activités illicites se développent très rapidement

Le forum IONS (Indian Ocean Naval Symposium) permet coopération et dialogue visant à sécuriser. En 2021 il a été présidé par la France, qui en est membre depuis 2014⁷.

Les crises régionales enfin, n'y sont pas rares, particulièrement au Nord : corne de l'Afrique, golfe persique, tension persistante entre Inde et Pakistan.

Djibouti occupe ainsi une position stratégique entre mer Rouge et océan Indien, entre Europe et Asie, péninsule arabique et Afrique orientale et accueille de nombreuses bases : la France, ancienne puissance coloniale, les États-Unis, la Chine, l'Italie, en possèdent une. L'Espagne (dans le cadre d'Atalante) et l'Allemagne sont logées par la France. 3% du PIB de Djibouti est assuré par la rente militaire. Que ce petit État soit le point d'entrée de 7 câbles sous-marins le rend encore plus stratégique : bien sûr la France ne regarde pas sans crainte l'appétit de Djibouti pour accueillir certaines puissances, et, en particulier la Chine, qui sans être riveraine, vient déployer ses ambitions dans cet Océan et à son pourtour.

L'océan Indien est une partie du monde dont on parle de plus en plus dans le cadre de le l'Indopacifique⁸ dont un bon état des lieux est donné début 2023 par Marianne Péron-Doise. Il est de plus en plus clair que ce mot, vague pour certains, regroupe des partisans du libéralisme politique et économique qui voient dans cette vaste région dont l'océan Indien n'est qu'une part, une part sans doute la moins exposée aux projecteurs de l'Histoire, mais s'oppose de plus en plus nettement avec les années qui passent aux initiatives chinoises regroupées dans l'initiative *Belt and Road*, visant à relier infrastructures de transport entre Asie et Europe.

Il convient donc après avoir jeté un rapide coup d'œil à deux puissances dont la présence dans la zone a décliné, Royaume-Uni et Russie, d'étudier les principaux acteurs de cette partie du monde, dans la mesure où grandes et moyennes puissances cherchent à affirmer leur présence et leurs intérêts dans cette zone : les États-Unis, la France, la Chine et l'Inde, dont nous détaillerons les forces présentes dans l'océan Indien. Notons tout de suite que le triptyque États-Unis-Royaume-Uni-France, particulièrement présent jusqu'à la fin du XX^e siècle, cède la place à une compétition plus étoffée avec d'inégales montées en puissance sur la région de l'Inde et de la Chine.

La Russie en effet avait historiquement, du temps de l'U.R.S.S., un œil sur l'Afrique australe car elle voyait dans l'Afrique du Sud un maillon faible du camp démocratique, où la subversion était possible en raison de l'apartheid. Mais, si les Russes sont toujours présents dans la zone, et en particulier à Madagascar, ils concentrent leurs actions actuellement en Afrique de l'Ouest, et leur diplomatie arrive à convaincre certains États.

Quant au Royaume-Uni la décolonisation et le repli à l'Est de Suez dès 1968 le laisse moins présent dans cette zone, surtout dans la mesure où il loue Diego Garcia dans l'archipel des Chagos (revendiqué par Maurice) aux États-Unis.

LES ÉTATS-UNIS

Si la position que les États-Unis d'Amérique occupaient dans l'océan Indien pouvait être qualifiée d'hégémonique au début des années 2000, celui-ci permet désormais à plusieurs grandes, voire moyennes puissances (pensons à l'Arabie saoudite ou aux EAU) de se faire entendre, du moins sur une partie de la zone. Contrairement

⁷ Contre-amiral Jacques Fayard in *Les Détroits de l'Océan indien, Etudes marines* n°19, Paris, CESM, mai 2021, p. 96.

⁸ Marianne Péron-Doise, « L'indopacifique au cœur des mutations du système international » », in *Diplomatie* n°119, janv-fév 2023, Aix en Provence, p. 63-65.

l'océan Pacifique, l'océan Indien ne peut plus être qualifié de « *mare nostrum* » *americanum*⁹, même si le concept d'Indo-pacifique employé dès 2017 tend à faire une même zone de ces deux océans. Pour les Américains, les choses se passent d'abord côté Pacifique et en mer de Chine méridionale.

Outre Diego Garcia, les principaux points d'appui américains dans la zone sont le Bahreïn, le Pakistan, Singapour et l'Australie, membre de l'alliance AUKUS. L'océan Indien abrite la 5^e flotte (Moyen-Orient). Mais aussi des bâtiments d'autres flottes, la 6^e (Méditerranée) et 7^e flottes (océan Indien et Pacifique Ouest) peuvent croiser dans cette zone.

On aura noté la situation hautement stratégique de Diego Garcia, aux croisements de diverses routes maritimes et pouvant surveiller les pétroliers au sortir du golfe persique et, en particulier, ceux qui se dirigent vers l'Asie. Un bail a été signé avec le Royaume-Uni en 1966, courant jusqu'en 2036, et a permis de pallier la défection iranienne. La base est opérationnelle depuis 1986 et a offert une base arrière pour les guerres du Golfe, d'Afghanistan, et d'Irak. Diego Garcia aujourd'hui peut accueillir des bombardiers furtifs Northrop B2 Spirit et des sous-marins nucléaires lanceurs de missiles.

Si au départ leur présence dans l'océan Indien permettait aux Américains de contrer l'URSS et ses menées subversives, c'est désormais la Chine, dont la marine ne cesse de monter en puissance, qui est étroitement surveillée. A travers l'OTAN, les Américains avaient fait partie de l'opération *Ocean Shield* (2008-2016), mais aussi de la CTF 151 (Combined Task Force 151 - force opérationnelle navale basée sur une coalition multinationale opérationnelle), articulée avec l'opération Atalante, organes luttant contre la piraterie dans le golfe d'Aden. Mais désormais l'accent est mis sur l'aide aux États pour qu'ils puissent lutter contre ce fléau qui peut toujours resurgir.

LA FRANCE

« La mer est un lieu par nature de dualité civilo-militaire où toutes les nations se croisent, alliées ou compétitrices¹⁰ ». Les intérêts français, bien présents dans l'océan Indien nécessitent une présence forte. C'est pourquoi la France bénéficie de quatre points d'ancrage pour la Marine, quatre bases navales donc mais qui sont aussi des points d'appui interarmées : Abou Dhabi, Djibouti, Mayotte, La Réunion. Chacune dispose d'un détachement de fusiliers marins. Côté marine, toute cette zone est placée sous un même commandement, celui de l'amiral commandant les forces de l'océan Indien (ALINDIEN), même si celui-ci délègue pour la zone Sud ses pouvoirs au commandant de la marine (COMAR) à La Réunion.

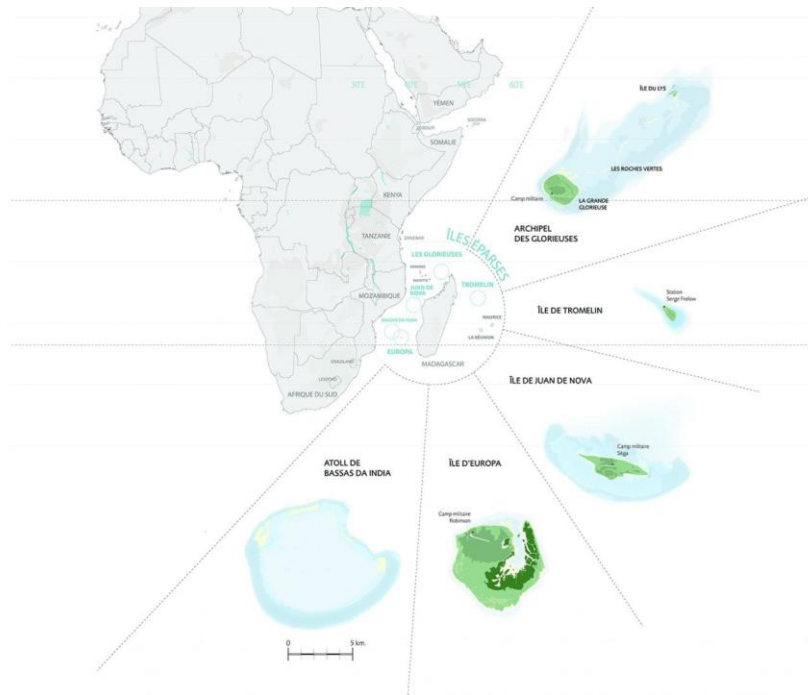
La présence française est liée à l'histoire, **qu'il** s'agisse de la Réunion ou de Mayotte, qui sont deux départements français, ainsi que des îles : Bassas de India, Juan de Nova, Europa (îles éparses, faisant partie des TAAF), et Tromelin. L'ensemble représente un espace de 1 021 447 km².

Une présence militaire, et particulièrement navale, est assurée. A Mayotte se trouvent deux Vedettes Côtières de Surveillance Maritime (VCSM) et un Détachement de la légion étrangère. A La Réunion, qui se trouve à 9 400 km de la métropole (18 jours de mer), le nouveau port abrite deux Frégates de surveillance, un Bâtiment de Soutien et d'Assistance Outre-Mer, un Patrouilleur, un patrouilleur Polaire. L'Armée de terre dispose du 2^e RPIMA. L'armée de l'air d'une base aérienne dotée de deux avions de transport tactique.

Tous ces bâtiments et ces personnels permettent à la France d'assurer ses missions régaliennes (en particulier l'assistance et le sauvetage) et de défendre ses intérêts. D'une manière générale, on compte actuellement environ 2 000 hommes dans la ZSOI. Il s'agit de troupes acclimatées et donc immédiatement opérationnelles. On notera une spécificité des départements d'outre-mer, les RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté), qui œuvrent à la cohésion nationale en aidant la jeunesse à s'insérer dans le tissu socio-économique local.

⁹ Gal Pierre-Joseph Givre, art. cit., p. 46.

¹⁰ In *Cols bleus*, numéro hors-série, janvier 2023, Dossier d'information, Paris, p. 3.

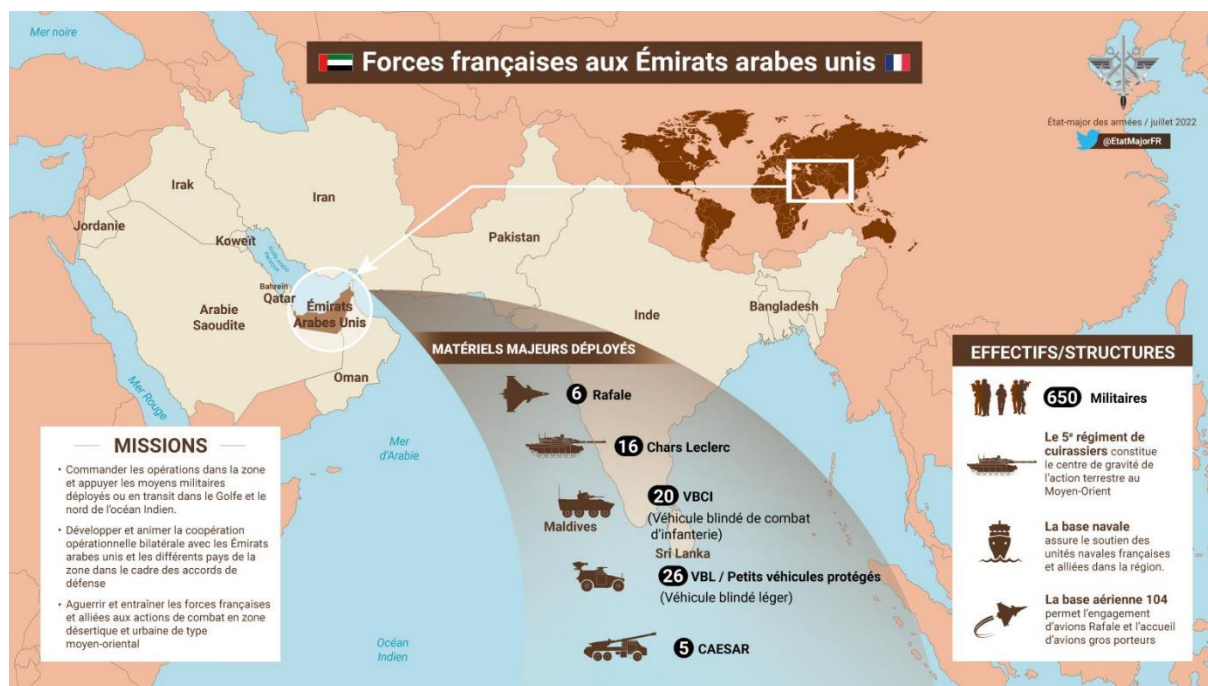


Plus au Sud de cette zone, les Iles Kerguelen (à 12 600 km de la métropole donc à 24 jours de mer), Crozet, Amsterdam, Saint-Paul forment les Terres Australes et Antarctiques Françaises : une zone de 2 070 356 km², principalement dévolue à la recherche scientifique, mais aux eaux poissonneuses, dont la surveillance est indispensable pour empêcher toute prédation.



<https://taaf.fr/>

Dans la zone Nord de l'océan Indien, Djibouti, déjà évoquée : depuis l'indépendance du pays, la France maintient sa présence sur la pointe Nord et à l'aéroport de Djibouti. Elle y dispose d'environ 1 450 hommes avec en particulier une base navale et le 5^e RIAOM (mais aussi un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre, une base aérienne, un centre d'entraînement au combat, d'aguerrissement au combat dans le désert – CECAD et des commandos marine prépositionnés). L'Armée française en a projeté de 650 hommes à Abou Dabi (le 5^e régiment de cuirassiers).



<https://www.defense.gouv.fr/operations/forces-prepositionnees/forces-presence/forces-francaises-aux-emirats-arabes-unis>

En sillonnant régulièrement l'océan Indien, la France participe à la prévention de crises qui passe par « le renseignement et la coopération régionale¹¹ » assurait en 2019 l'Amiral Lebas, qui mettait en valeur « l'axe stratégique allant de l'Inde à l'Australie en passant par la Malaisie, l'Indonésie et Singapour – qui est devenu un point d'appui logistique important. Les entraînements menés avec les armées de la région ont compris un volet guerre anti-sous-marine et mobilisé des moyens conséquents ».

On aura enfin noté que la France s'est dotée d'un programme de Maîtrise des Fonds Marins (MFM) qui court de 2020 à 2030 afin de mieux connaître ses fonds marins et de pouvoir y agir jusqu'à 6 000 mètres de profondeur. A terme elle possèdera quatre drones sous-marins et quatre robots qui pourront intervenir, entre autres, dans cette zone.

LA CHINE

Même si le cours des choses, en raison de la guerre russo-ukrainienne et de la position de l'UE, va augmenter le flux terrestre de gaz et de pétrole de la Russie vers la Chine, qui profite de la nécessité dans laquelle se trouve la Russie de trouver de nouveaux débouchés, *quel qu'en soit le prix*, les importations d'hydrocarbures de la Chine la rendent encore très dépendante du détroit de Malacca.

Pour reprendre la métaphore chinoise est apparue une nette volonté de donner naissance à un « collier de perles », c'est-à-dire d'implantations chinoises, en océan Indien. Non seulement en raison de la valeur stratégique de la route Ormuz-Malacca, mais aussi parce que la Chine voit dans l'Afrique un réservoir fort intéressant de matières premières qu'elle arrive à capter en mettant en avant son passé de pays colonisé. Côté oriental, de la Birmanie et du Bangladesh au Pakistan et à Abou-Dabi ou au Mozambique, en Tanzanie et à Djibouti : les routes de la Soie parcourent,

¹¹ Amiral Lebas, in *Le Monde*, Paris, 6 juin 2019 consulté électroniquement : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/06/l-océan-indien-une-zone-critique-sillonnée-par-la-marine-française_5472424_3210.html

pour ne pas dire enserrent, bien l'océan Indien¹². Mais la volonté, selon les Américains, d'ouvrir une base en Guinée équatoriale montre bien l'intérêt de toute l'Afrique pour l'héritier de l'Empire du Milieu.

En 2017, il est hautement significatif que la Chine implante sa première base militaire à l'étranger (400 militaires) précisément à Djibouti après avoir financé la rénovation de la ligne Addis-Abeba-Djibouti. Cette base militaire occupe le Nord-Est de la cité, et louée pour 10 ans. Il y a déjà eu la construction d'un gazoduc et est prévu un oléoduc apportant gaz et pétrole de l'Éthiopie voisine. D'autres points d'appui sont prévus pour la Chine : dans les Maldives et les Seychelles, mais aussi au Myanmar et au Sri-Lanka.

La Chine enfin cartographie les fonds marins de l'océan Indien : « Des images satellite révèlent des opérations d'ampleur de renseignement menées par Pékin dans la zone » révèle au grand public un article du *Monde* de 2021¹³. Un navire chinois venait encore une fois d'être pris en flagrant délit, système d'identification éteint, dans les eaux territoriales indonésiennes. Cela a été le cas de quatre navires chinois. Les zones autour de Nicobar et Adaman seraient aussi visées. Il s'agirait pour le renseignement chinois de répertorier les capteurs américains destinés à repérer les sous-marins (chinois) dans cette zone

On notera que presque tout le pourtour de l'océan Indien importe des systèmes de surveillance intelligents ou développe des structures de communication *via* Huawei¹⁴. Mais c'est surtout en tant que puissance maritime en devenir : sa marine de guerre croît vertigineusement et depuis quelques années, elle creuse l'écart en nombre de navires avec les États-Unis¹⁵. Selon un rapport du Pentagone publié à l'automne 2022, la Chine disposerait de 340 navires et sous-marins. En 2021, l'entreprise *China State Shipbuilding corporation* est devenue le plus grand constructeur naval¹⁶. Ainsi, dès 2017, la *Revue stratégique de la France* notait l'importance de « la montée en puissance militaire chinoise et des conséquences qu'elle pourra avoir dans les nouvelles zones d'interaction en Afrique (Djibouti) et dans l'Océan indien¹⁷ ». Pour certains stratèges, c'est précisément ces ambitions chinoises qui structurent l'océan Indien comme espace stratégique, ambitions devant lesquelles « une puissance locale comme l'Inde est alors vouée à jouer le rôle de supplétif à Washington face à Pékin¹⁸ ».

L'INDE

Devant la présence grandissante de la Chine l'Inde a réinvesti l'océan qui porte son nom. En 2015, elle a publié sa stratégie « *Ensuring Secure Sea* » et en 2019 son *Indo-Pacific Ocean Initiative (IPOI)* afin de favoriser la coopération régionale dans cet espace où l'Inde doit veiller à sa sécurité et à ses intérêts : ses accès directs à l'Océan (avec le sous-continent indien mais aussi les îles Andaman) en font la puissance la plus à même de le contrôler. Elle utilise une station d'écoute à Madagascar¹⁹ et se voit offrir des facilités pour ses armées par Maurice (Agaléga) et par les Seychelles (Assomption). De même elle a accès aussi à Chabahar (Iran) et Duqm (Oman) pendant que la Chine est sur l'autre rive du détroit (Gwadar, Pakistan). Dès les années 2000 l'Inde a lancé des coopérations économiques et militaires avec les EAU et l'Arabie saoudite, puissances économiques régionales, mais déjà ses investissements se trouvent en concurrence avec ceux de la Chine, comme au sultanat d'Oman (port de Duqm) ou aux Maldives²⁰.

L'Inde siège au sein du forum *Quad* avec les États-Unis, le Japon et l'Australie. Elle s'est rapprochée non seulement des États-Unis, la puissance la mieux armée pour endiguer l'appétit chinois, mais aussi de la France et de

¹² Alexis Bautzmann, *Atlas Géopolitique mondial*, Ed du rocher, 2022, p. 99.

¹³ *Le Monde*, Paris, 23 janvier 2021. Consulté électroniquement le 14 mars 2023 :

https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/23/comment-la-chine-cartographie-le-fond-de-l-ocean-indien_6067354_3210.html

¹⁴ Alexis Bautzmann, *Op. cit.*, p. 96.

¹⁵ Stéphane Delory, « Les impacts de l'évolution des systèmes de frappe en Indopacifique » in *Conflits* n°44, mars-avril 2023, p. 49. Le déclin est net : de 75 bâtiments en plus en 2005, les USA passent à 49 bâtiments en moins en 2019.

¹⁶ Marianne Péron, art. cit., p. 64.

¹⁷ <https://www.vie-publique.fr/rapport/36946-revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017>

¹⁸ Jean-Loup Samaan, art. cit., p.85

¹⁹ Boniface, *op. cit.*, p. 153.

²⁰ *Ibid*, p. 87-88.

Singapour pour mieux veiller à ses intérêts et peut bénéficier de leurs bases navales. Entre 2018 et 2021, la marine indienne a effectué plus de 60 exercices avec 20 pays de la région²¹. Ce qui signifie que l'Inde renonce à un non-alignement synonyme d'indépendance militaire et de méfiance envers l'étranger pour une stratégie de sécurités collectives. Le pluriel importe, car si l'Occident est favorisé, l'Inde effectue par exemple des exercices militaires conjoints avec la Russie depuis 2003 (*Indra*). Il semblerait néanmoins qu'elle ait de plus en plus tendance à privilégier ces derniers temps des partenaire régionaux (exercice Milan).

Son atout premier reste bien sûr sa position, mais sa marine souffre de faiblesses, particulièrement en comparaison avec celle de la Chine populaire, dans la mesure où sa croissance a été freinée par la nécessité d'investir dans les forces aériennes et terrestres en raison du conflit avec le Pakistan.

DES FRAGILITES GEOSTRATEGIQUES

La France comme d'autres puissances internationales est régulièrement accusée de néo-colonialisme par leurs anciennes colonies, voire par des organismes internationaux. L'affaire la plus médiatisée est sans aucun doute celle des Chagossiens, déportés par le Royaume-Uni à partir de 1971. Les derniers habitants sont expulsés en 1973 et Maurice ces dernières années envisageait de porter plainte pour crime contre l'humanité. Il faut rappeler que la Cour internationale de justice en 2019 a donné raison à l'île Maurice qui revendiquait sa souveraineté sur l'archipel des Chagos où se trouve l'atoll de Diego-Garcia (56 km de long) pourvu entre autres d'un aéroport et d'un port en eau profonde, loué par le Royaume-Uni aux États-Unis. En 2021, le Tribunal international du droit de la Mer des Nations Unis a confirmé le jugement. Un récent rapport d'HWR confirme que la polémique n'est pas près de disparaître²².

A un degré moindre, la France est visée par les revendications de Madagascar sur les îles du canal de Mozambique qui sont restées sous souveraineté française. Inhabitées, à la différence de l'archipel des Chagos, ces îles sont actuellement protégées par un statut que fait valoir le gouvernement français, qui les protège de toute exploitation ou pillage. De même lors de la révision du traité de la COI en 2023, le gouvernement n'a voulu engager la France que pour le territoire de la Réunion, celui de Mayotte étant revendiqué par les Comores. Ainsi en janvier 2023, le gouvernement a renoncé à présenter à l'Assemblée nationale la ratification de l'accord devant la fronde de l'opposition, des représentants de Mayotte, mais aussi membres de la majorités surpris que la départementalisation de Mayotte n'ait aucune conséquence sur sa place dans la COI²³. Il est vrai que la France qui a aidé à l'élection du président comorien à la tête de l'Union Africaine tente de garder les meilleures relations possibles avec lui. La contestation par les Comores du statut de Mayotte vaut aussi pour les Iles éparses, dont certaines sont revendiquées aussi par Madagascar et Maurice.

Au Nord de la zone, les conflits sont sans doute plus connus dans la mesure où leur retentissement peut concerner toute la planète : contentieux de Sir Creek, Cachemire, ligne Durand, conflit larvé sur la frontière entre l'Inde et la Chine, complexité de la frontière entre Inde et Bangladesh, etc..., autant d'héritages de la période de la colonisation qui sont autant de sources de potentiels conflits ouverts. Ce qui est caractéristique de la zone c'est le nombre des acteurs dont aucun ne domine véritablement, « mélange détonnant et difficilement prévisible », même si une situation reste privilégiée dans l'instabilité de la région : Inde-Pakistan-Chine²⁴. Ainsi certaines puissances régionales devraient avoir plus de poids et être en mesure d'insuffler une véritable coopération régionale. On pense bien sûr à l'Afrique du Sud, dont certains dirigeants restent proches de la Russie et à l'Australie. Pour ce qui est de cette dernière, elle a choisi de s'arrimer solidement à deux puissances lointaines au nom d'une préoccupation légitime : celle de la place croissante de la Chine aux alentours de l'Australie. On l'aura remarqué, certaines problématiques de cet espace sont d'abord terrestres et l'importance de l'élément aéronaval en raison de l'étendue océane mais aussi des continents et des îles qui la bordent joue bien sûr un rôle important (tension indo-pakistanaise), mais moins que pour le Pacifique.

²¹ Thibault Fournol, « Rassembler sans s'allier » in *Conflits* n°44, mars 2023, p. 62.

²² https://www.lemonde.fr/international/article/2023/02/15/le-royaume-uni-et-les-etats-unis-accuses-de-crimes-contre-l-humanite-pour-leur-traitement-des-habitants-des-iles-chagos_6161865_3210.html

²³ https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/01/24/l-exclusion-de-mayotte-de-la-commission-de-l-ocean-indien-semble-la-zizanie-au-parlement_6159143_823448.html

²⁴ Gal Pierre-Joseph Givre, art.cit., p. 46

L'alliance AUKUS, regroupant États-Unis, Royaume-Uni et Australie a de fait isolé dans un premier temps la France dans cette région, enfonçant un coin dans le monde occidental alors que la menace de la Chine, en particulier sur Taïwan, ne cesse de grandir. De fait, les plaies se referment et la France se rapproche tant de l'Australie que du Royaume-Uni : en mars 2023 les premiers ministres français et britanniques ont appelé à des exercices communs dans la zone indopacifique.

LA FRANCE PUISSANCE D'EQUILIBRE ET DE COOPERATION DANS L'OCEAN INDIEN

1 – Zone Nord de l'Océan Indien : Djibouti et Abu Dhabi, la sécurisation au nom de l'Europe

Dans les deux cas, la France fait face à la Chine qui coopère militairement avec Abu Dhabi (livraisons de drones et de missiles). La base militaire à Abu Dhabi a été inaugurée en 2009. Elle s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique, consolidé par les Livres blancs successifs qui ont défini la région comme une zone d'intérêt majeure²⁵. Les deux pays sont liés en effet depuis 1995 par des accords de défense.

Le site des armées expose on ne peut plus clairement le cadre de la présence française à Djibouti: « La présence des forces françaises sur le territoire djiboutien est encadrée par le Traité de coopération en matière de défense signé le 21 décembre 2011 entre la République de Djibouti et la France.

Les Forces françaises stationnées à Djibouti constituent le contingent le plus important de forces de présence françaises en Afrique et l'une des deux bases opérationnelles avancées sur ce continent. La présence permanente de forces françaises à Djibouti répond aux orientations du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, qui définit cette région comme une des priorités stratégiques de la France²⁶ ». C'est une base opérationnelle avancée qui permet des déploiements de crise, mais constitue aussi un socle pour toute coopération socio-économique avec Djibouti mais aussi cette région. C'est pourquoi les actions civilo-militaires n'y sont pas rares. On a déjà souligné l'inscription de cette présence dans la zone Nord de l'océan Indien dans une politique européenne visant la sécurisation de cet espace dont les enjeux dépassent bien évidemment le seul cadre français. La *Revue nationale stratégique* de 2022 est claire sur ces points : « La déclaration conjointe du 21 septembre 2021 portant stratégie européenne pour la coopération dans l'Indopacifique et l'adaptation du dispositif maritime européen dans le Nord-Ouest de l'océan Indien ont pour objectif de long terme d'imposer l'UE comme un acteur crédible et un pourvoyeur de sûreté et de sécurité maritime auprès des États de la région²⁷.

2 – ZONE SUD DE L'OCEAN INDIEN : LE CIMENT DE LA FRANCOPHONIE

Voir carte et contexte de la Stratégie Régionale de l'Océan Indien : « Bordé à l'ouest par l'Afrique orientale, cerclé au nord par la péninsule asiatique, au sud par l'Antarctique, le sud-ouest de l'océan Indien comprend sept territoires aux statuts et aux niveaux de vie très variables, avec deux pays moins avancés (Madagascar, Comores), un pays à revenu intermédiaire (Maurice), un pays à haut revenu (Seychelles) et trois collectivités d'Outre-mer françaises (La Réunion, Mayotte, Terres Australes et Antarctiques Françaises, seul territoire sans population permanente). Carrefour de peuples originaires des continents africain, asiatique et européen, où plusieurs religions se côtoient (hindouisme, islam, christianisme), l'espace « indianocéanique » a la particularité de se reconnaître dans un espace francophone. L'Union des Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles comptent parmi les membres de plein droit de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Ils ont mis en place la Commission de l'océan Indien (COI) en 1982, l'une des rares organisations multilatérales du Sud dont la France est membre de plein exercice. Elle

²⁵ <https://www.defense.gouv.fr/operations/forces-prepositionnees/forces-presence/forces-francaises-aux-emirats-arabes-unis>

²⁶ <https://www.defense.gouv.fr/operations/forces-prepositionnees/forces-presence/forces-francaises-stationnees-a-djibouti>

²⁷ *Revue nationale de stratégie* 2022, p. 16.

représente une communauté de 28,5 millions de personnes (dont 25,6 millions pour la « Grande île »). Des enjeux communs invitent à penser un développement régional de bassin pour faire dialoguer les territoires et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cet « affectio societatis de bassin » repose sur la conscience, dans les pays de cette zone, d'une exposition partagée à un ensemble de vulnérabilités et sur le sentiment d'appartenance à une communauté de destins économique, culturel et sociétal, porteuse de réelles opportunités de développement durable.

Au plan des vulnérabilités, cette zone composée de Petits États et Territoires Insulaires (PETI) et de l'« île-continent » de Madagascar est en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique (montée des eaux, modification du trait de côte, salinisation des nappes phréatiques, modification des températures moyennes). Cette région est par ailleurs la troisième zone au monde la plus exposée aux risques naturels (cyclones, séismes, inondations, sécheresses) dont certains sont aggravés par le changement climatique. Dans cette région stratégique du monde par laquelle transite un tiers des trafics maritimes et pétroliers mondiaux, la France compte 1,2 million de résidents et occupe une zone économique exclusive (ZEE) de 2,8 millions km² (le quart de la ZEE totale française). Avec des niveaux de vie supérieurs à leurs voisins, excepté Les Seychelles, un statut de région ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP) leur donnant accès aux fonds européens de coopération régionale et la présence d'une expertise publique et privée de qualité sur leurs territoires, les collectivités françaises de La Réunion et Mayotte peuvent appuyer les dynamiques de transition sur des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sécuritaires communs. En tant que Pays pauvres prioritaires (PPP), Madagascar et les Comores restent, dans cette zone, deux des pays prioritaires de la politique de développement et de solidarité internationale de la France (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement 2018). »

Cette coopération vise bien sûr à une meilleure intégration de ces parcelles de territoire français dans leur environnement en préservant l'environnement, le patrimoine et la sécurité des États voisins. Il s'agit *in fine* d'assurer la protection du territoire national et l'accès aux espaces communs²⁸. « En tant que puissance d'équilibres, la France a vocation à concourir à la stabilité et à la sécurité de ces régions. La localisation de certains de nos territoires dans ces zones nous impose d'y pérenniser notre présence dans tous les domaines et nous confère une légitimité particulière à agir²⁹ ».

CONCLUSION

Au vu des derniers événements et de l'alliance AUKUS, l'océan Indien aujourd'hui fait bel et bien partie pour la France comme pour bien d'autres puissances (peut-être pour des raisons différentes) d'un ensemble plus vaste. Cet ensemble plus vaste, c'est évidemment l'Indopacifique, pourtant contesté par certains³⁰, région cernée par une réflexion stratégique contemporaine où l'on voit de fait s'affirmer deux puissances aux méthodes très différentes, l'Inde qui a choisi la voie de la coopération régionale (ou sous-régionale) et la Chine, dont les méthodes sont de plus en plus contestées dans la mesure où, sous couvert de développement, elles conduisent à un schéma sinon de prédation des ressources nationales étrangères, du moins de forte interdépendance. Et les investissements chinois peuvent conduire les diplomates des pays en voie de développement à s'aligner sur la position de Pékin.

²⁸ *Revue nationale de stratégie* 2022, p. 21.

²⁹ *Revue nationale de stratégie* 2022, p. 23.

³⁰ Marianne Péron-Doise, art. cit., in *Diplomatie* 119, Aix-en-Provence, janvier-février 2023.

Tout laisse à penser que la stabilité de cette zone repose sur la capacité des deux entités de coopération régionale, ou d'autres partenariats ad hoc³¹, à aider chaque pays à tracer une voie sûre de développement. C'est du moins le pari de la France pour faire face à la montée de la polarisation Washington-Pékin

BIBLIOGRAPHIQUE

Sources primaires

- Océan Indien : Stratégie régionale 2019-2023 : <https://www.afd.fr/fr/ressources/strategie-regionale-ocean-indien-2019-2023>
- Revue nationale stratégique 2022 : <http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2022/11/revue-nationale-strategique-07112022.pdf>
- Revue nationale stratégique 2017 : <https://www.vie-publique.fr/rapport/36946-revue-strategique-de-defense-et-de-securite-nationale-2017>
- Forces françaises aux EAU : <https://www.defense.gouv.fr/operations/forces-prepositionnees/forces-presence/forces-francaises-aux-emirats-arabes-unis>
- Forces françaises à Djibouti : <https://www.defense.gouv.fr/operations/forces-prepositionnees/forces-presence/forces-francaises-stationnees-a-djibouti>

Œuvres

- Coll, *Les Détroits de l'Océan indien, Etudes marines* n°19, Paris, CESM, mai 2021.

Articles

- <https://www.diploweb.com/L-ocean-Indien-nouveau-centre-du-monde.html>, par Thomas Marrier d'Unienville, le 3 février 2019. Consulté le 10/03/2023.
- M. Nouwens, « China and Indian : competition for Indian Ocean dominance ? », ISS, 24 avril 2018. <https://www.iiss.org/blogs/military-balance/2018/04/china-india-competition>.
- Vaimiti Goin, « L'espace indopacifique, un concept géopolitique à géométrie variable face aux rivalités de puissance », consulté le 10/03/2023 : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/articles-scientifiques/espace-indopacifique-geopolitique>
- Yves Lacoste, *La Géopolitique par les cartes*, Paris, Larousse, 2022.
- Amiral Lebas, « L'Océan indien, une zone critique sillonnée par la marine française, consulté le 09/03/2023 : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/06/l-ocean-indien-une-zone-critique-sillonnee-par-la-marine-francaise_5472424_3210.html
- Alexis Bautzmann, *Atlas Géopolitique mondial*, Ed du rocher, 2022.
- <https://www.iris-france.org/167404-la-mer-un-enjeu-de-plus-en-plus-geopolitique/>
- Gal Pierre-Joseph Givre, « Le contrôle de l'espace terrestre demeure l'expression concrète de la puissance des Etats » in *Conflits* n°44, mars-avril 2023, p. 44.

³¹ Jean-Loup Samaan, art. cit., p.85p. 90

- Thibault Fournol, « Rassembler sans s’allier » in *Conflits* n°44, mars 2023, p. 62.
- Marianne Péron-Doise, « L’indopacifique au cœur des mutations du système international » », *Diplomatie* n°119, janv-fév 2023, p. 63-65.
- Julia tasse et Sébastien Abis « Géopolitique de la mer » (Eyrolles)
- Pascal Boniface, *Atlas des relations internationales*, Armand Colin, 2022.
- Nathalie Guibert, « Comment la Chine cartographie le fond de l’océan indien, in *Le Monde*, Paris, 23 janvier 2021, consulté électroniquement le 27/03/2023 :
https://www.lemonde.fr/international/article/2021/01/23/comment-la-chine-cartographie-le-fond-de-l-ocean-indien_6067354_3210.html
- Stéphane Delory, « Les impacts de l’évolution sdes systèmes de frappe en Indopacifique » in *Conflits* n°44, mars-avril 2023, p. 49.
- https://www.lemonde.fr/international/article/2023/02/15/le-royaume-uni-et-les-etats-unis-accuses-de-crimes-contre-l-humanite-pour-leur-traitement-des-habitants-des-iles-chagos_6161865_3210.html
- https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/01/24/l-exclusion-de-mayotte-de-la-commission-de-l-ocean-indien-seme-la-zizanie-au-parlement_6159143_823448.html
- **L’océan Indien dans les programmes scolaires**
- Au collège, l’étude de cas sur l’océan Indien peut être utilisée comme illustration du thème 3 de géographie de la classe de 4^e « des espaces transformés par la mondialisation », notamment la première entrée qui invite à étudier la multiplicité des enjeux liés aux océans. Elle peut également être mobilisée en géographie en classe de troisième qu’il s’agisse de la deuxième question du thème 2 de géographie de la classe de troisième « Pourquoi et comment aménager le territoire ? » « Les territoires ultra-marins : une problématique spécifique » ou de la question « La France et l’Europe dans le monde » du thème 3 « La France et l’Union européenne ».
- Au lycée, l’océan Indien figure de manière explicite comme une des études de cas possibles pour aborder, selon une démarche inductive, le thème 1 de géographie de la terminale générale. Si elle n’est pas utilisée comme base pour une étude de cas, la fiche fournit de nombreux éléments pour nourrir le cours qu’il s’agisse des deux questions générales ou de la question spécifique. De même, elle apporte des connaissances pour le thème 1 de géographie de la classe de terminale technologique.
- On trouve également des éléments intéressants pour le thème 1 de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, notamment pour le second jalon de l’axe 1 « Affirmer sa puissance à partir des mers et des océans : la dissuasion nucléaire et les forces de projection maritimes » ou pour le thème conclusif.